

VILLE DE  
SAINT MÉDARD  
EN JALLES



## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

### DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES. MODIFICATION. DÉCISION

#### Séance du 3 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le trois février à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

#### Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, Mme Fize, M Capouillez, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, Mme Damisa, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Laplace, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Mangon, Mme Vaccaro, M Bessière, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, Mme Branas, M Hélaudais

#### Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Tartary à M Cristofoli  
M Acquaviva à M Augé

#### Secrétaire de séance : Mme Pascale Bru.

La séance est ouverte,

Délibération du : 3 février 2021  
Rendue exécutoire le : 5 février 2021  
Publiée le : 5 février 2021

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

# Délibération du conseil municipal

Séance du 3 février 2021

## DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES. MODIFICATION. DÉCISION

M Stéphane Delpeyrat, Maire, présente le rapport suivant.

**Vu** la délibération DG20\_064 du Conseil Municipal en date du 18 juillet 2020 portant désignation des représentants de la commune auprès des établissements scolaires des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés de la commune.

**Vu** la délibération DG20\_206 en date du 16 décembre 2021 portant modification des représentants auprès des établissements scolaires des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés de la commune.

**Considérant** la nécessité de modifier la délibération DG20\_206 du Conseil Municipal en date du 16 décembre 2020 afin de remplacer Monsieur Patrick Croizet, en qualité de suppléant à la maternelle Corbiac, par Monsieur Claude Joussaume.

Dans ces conditions,

### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**Adopte** la nouvelle désignation des membres pour le représenter au sein des établissements scolaires des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés telle que suit :

COLLÈGE FRANÇOIS MAURIAC	Titulaires Suppléant	Mme Karine Guérin M. Patrice Claverie Mme Françoise Fize
COLLÈGE D'HASTIGNAN	Titulaire Suppléant	Mme Dahbia Rigaud M. Éric Mallein
LYCÉE PROFESSIONNEL JEHAN DUPERIER	Titulaire Suppléant	Mme Véronique Durand M. Patrice Claverie

ECOLE MATERNELLE MONTAIGNE - (CENTRE)	Titulaire Suppléant	Mme Pascale Bru M. Frédéric Capouillez
ECOLE MATERNELLE VILLAGEXPO	Titulaire Suppléant	Mme Caroline Berbis M. Patrice Claverie
ECOLE MATERNELLE SANS SOUCI - (HASTIGNAN)	Titulaire Suppléant	M. Pascal Tartary Mme Sophie Ersin
ECOLE MATERNELLE LA GARENNE	Titulaire Suppléant	Mme Sophie Ersin Mme Juliette Feytout-Perez
ECOLE MATERNELLE DE MAGUDAS	Titulaire Suppléant	Mme Françoise Fize M. Stephen Apoux
ECOLE MATERNELLE DE CORBIAC	Titulaire Suppléant	Mme Gaëlle Martin <b>M. Claude Joussaume</b>
ECOLE ELEMENTAIRE MONTAIGNE - (CENTRE)	Titulaire Suppléant	M. Frédéric Capouillez Mme Karine Guérin

ECOLE ELEMENTAIRE PIERRE ET MAIA CARRIE - (MAGUDAS)	Titulaire Suppléant	Mme Dahbia Rigaud Mme Sophie Damisa
ECOLE ELEMENTAIRE CERILLAN	Titulaire Suppléant	Mme Juliette Feytout-Perez Mme Pascale Bru
ECOLE ELEMENTAIRE DE LA GARENNE	Titulaire Suppléant	M. Francis Royer M. Pascal Tartary
ECOLE ELEMENTAIRE D'HASTIGNAN	Titulaire Suppléant	M. Bruno Cristofoli Mme Sophie Damisa
ECOLE ELEMENTAIRE DE CORBIAC	Titulaire Suppléant	M. Claude Joussaume Mme Gaëlle Martin
ECOLE ELEMENTAIRE DE GAJAC	Titulaire Suppléant	M. Patrice Claverie Mme Caroline Berbis

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **29 POUR, 0 CONTRE et 10 ABSTENTION(S)**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles  
le 3 février 2021  
pour expédition conforme  
Le maire,



  
Stéphane Delpeyrat



## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG21_023
Date de la décision :	2021-02-03 00:00:00+01
Objet :	DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES. MODIFICATION. DÉCISION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.3.4 - autres
Identifiant unique :	033-213304496-20210203-DG21_023-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20210203-DG21_023-DE-1-1_0.xml	text/xml	945
Nom original :		
DG21_023.pdf	application/pdf	721716
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20210203-DG21_023-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	721716

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	5 février 2021 à 11h06min34s	Dépôt initial
En attente de transmission	5 février 2021 à 11h06min34s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	5 février 2021 à 11h06min36s	Transmis au MI
Acquittement reçu	5 février 2021 à 11h08min45s	Reçu par le MI le 2021-02-05